



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

police judiciaire

Question au Gouvernement n° 84

Texte de la question

BILAN DES GIR

M. le président. La parole est à M. Alain Suguenot, pour le groupe de l'UMP.

M. Alain Suguenot. Monsieur le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure, des libertés publiques et des collectivités locales (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste*), depuis le début de cette mandature et y compris lors de la session extraordinaire, vous avez montré, par votre détermination, la volonté du Gouvernement d'appliquer enfin dans ce pays une politique de sécurité. Les Français l'avaient bien compris, en indiquant très clairement, par leurs votes du printemps dernier, que la sécurité était le droit premier dû à tout un chacun. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains...*)

Lors de l'examen de la loi d'orientation et de programmation sur la sécurité intérieure, vous avez exprimé vos priorités et mis en place des moyens nouveaux, notamment les groupements d'intervention régionaux, qui avaient pour but de mettre enfin en commun les informations de services différents, qui ne travaillaient pas forcément toujours ensemble : police, gendarmerie, services fiscaux, douanes.

Mme Martine David. La question !

M. Alain Suguenot. Le but avoué est d'améliorer la circulation de l'information afin de pouvoir faire preuve d'une plus grande fermeté, notamment pour pouvoir démanteler les organisations mafieuses et les bandes de trafiquants.

M. le président. Cher collègue, auriez-vous l'obligeance de poser votre question ? (*Rires et applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Alain Suguenot. La question est simple. Cinq mois après la mise en place de ces GIR, pouvez-vous nous dire, monsieur le ministre, quels sont les premiers résultats obtenus, alors que certains avaient glosé sur de prétendues gesticulations médiatiques. (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

Pouvez-vous, également, faire le point sur les premiers résultats de cette politique de sécurité, appelée par les Français de leurs vœux ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales.

M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. J'ai très bien compris cette question pertinente (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste*) qui va me permettre de me faire un petit plaisir. (*Mêmes mouvements.*) Attendez donc la suite.

Le bilan des GIR tient en deux chiffres : quatre-vingt-deux affaires résolues, cent quatre-vingt-neuf personnes

prises sous écrou. Il n'y a plus de polémique sur les GIR : cette institution fonctionne.

Cela étant, la question me fournit l'occasion d'en poser une à mon tour, tout aussi pertinente, me semble-t-il : comment se fait-il qu'il y ait un tel décalage entre les déclarations nationales de certaines formations politiques et le comportement local de maires et de députés appartenant à ces formations ?

Ainsi, quand je me suis rendu la semaine dernière dans le Val-de-Marne, devant le camp de Roumains de Lugo, intégralement évacué, j'ai eu à mes côtés, pendant toute la durée de la visite - il ne m'a pas lâché d'un centimètre - le maire communiste de Choisy-le-Roi, qui m'a félicité de la politique menée en la matière par le Gouvernement. *(Vifs applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle.)*

Mieux encore, le président du conseil général, communiste également, qui avait tenu à me recevoir, m'a demandé de ne pas céder car il restait encore vingt-trois camps dans le Val-de-Marne.

Dans ces conditions, comment se fait-il que le secrétaire national du parti communiste me traite de maniaque de la répression ? Y aurait-il de la friture sur la ligne, entre le parti communiste et ses élus ? *(Rires et applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle.)*

Ce n'est pas tout ! L'histoire est encore beaucoup plus amusante. A propos des GIR, en effet, le parti socialiste s'attache à la remorque d'Arlette Laguiller et d'Alain Krivine pour nous donner des leçons de liberté.

(Protestations sur les bancs du groupe socialiste.) Pourtant quand le GIR de Mulhouse agit pour démanteler un trafic de drogue, c'est le maire socialiste de Mulhouse qui m'invite, en ma qualité de ministre de l'intérieur, pour me demander de ne pas céder et de continuer car je suis dans la bonne direction !

Vous-même, monsieur le président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale et maire de Nantes, faites des déclarations définitives sur la politique de sécurité du Gouvernement. Pourtant, quand je suis dans votre ville, vous vous félicitez, à juste titre, de l'action du GIR de Nantes qui a démantelé un réseau de Roumains. *(Vifs applaudissements et huées sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle et du groupe Union pour la démocratie française. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)*

Mais oui, mesdames, messieurs ! Alors, regardez ce que vous faites, écoutez ce que vous dites. Les Français sont juges, et moi j'ai bien l'intention de continuer. *(Vifs applaudissements prolongés sur les bancs du groupe de l'Union pour la majorité présidentielle, dont de nombreux députés se lèvent, et du groupe Union pour la démocratie française. - Vives protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

Données clés

Auteur : [M. Alain Suguenot](#)

Circonscription : Côte-d'Or (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 84

Rubrique : Police

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 octobre 2002

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 23 octobre 2002